Communiqué de presse

((1'507 signes))

Récolte 2019 : appel d'offres pour le déclassement de 25'000 t de céréales panifiables

Le recensement de récolte effectué par swiss granum et les informations collectées au niveau du marché mettent en évidence des excédents de céréales panifiables issus des récoltes 2017, 2018 et 2019. Sur la base des besoins usuels de la meunerie et en tenant compte des quantités importées à ce jour, la FSPC propose de soutenir le marché en déclassant 25'000 t de blé propre à la mouture des classes TOP, I et II.

Cette action d'allègement de marché est destinée à éviter une pression sur les prix payés aux producteurs et à fournir les meilleures conditions de commercialisation possibles aux premiers intervenants, sans remettre en question l'approvisionnement en céréales panifiables indigènes.

Les « premiers intervenants », pour la plupart des centres collecteurs, peuvent participer à cette action d'allègement de marché en nous faisant **parvenir leurs offres jusqu'au lundi 9 septembre 2019 à 12h00 au plus tard**. Ils indiqueront la quantité et la classe de qualité proposée au déclassement, ainsi que le montant de l'indemnité qu'ils souhaitent pour ce service. Les offres les plus attractives feront l'objet d'un contrat de déclassement. Nous rappelons que nous indemnisons une prestation (déclassement) mais ne commercialisons pas de marchandise. **Le déclassement de la marchandise aura lieu du 16 septembre 2019 au 26 juin 2020.** La marchandise déclassée est marquée à l'aide d'un colorant alimentaire afin de s'assurer de son écoulement dans le secteur fourrager. En outre, nous organiserons les contrôles nécessaires au bon déroulement de l'action d'allègement de marché.

L'ensemble des documents relatifs aux mesures d'allègement de marché sont disponibles sur le site www.fspc.ch.

Fédération suisse des producteurs de céréales
Berne, le 22 août 2019.

Belpstrasse 26 T 031 381 72 03 info@fspc.ch
CH-3007 Bern F 031 381 72 04 www.fspc.ch